Père, qu'est-ce que ma vie pour toi? (Psaume 90)

Ant. *Rassasie-nous de ton amour au matin, et nous vivrons dans la joie et les chants.*

Père, d'âge en âge, de siècles en siècles,
tu prends soin de nous.
Toi, tu existes avant les montagnes,
avant tout l'univers et ce monde immense:
tu es là depuis toujours et pour toujours;
notre Dieu, c'est toi.

Tu nous as créés pour être de passage;
tu as dit: " Fils d'Adam, retournez à la poussière ! "

Devant toi, mille ans, c'est comme hier,
comme une journée fugitive,
comme une petite heure au milieu de la nuit.

Nous disparaissons comme le sommeil au réveil;
nous ressemblons à l'herbe qui fleurit le matin
pour se faner et sécher la journée même.

De plus, nous redoutons ta colère,
et nous craignons que tu ne sois furieux
quand nous te présenterons nos erreurs,
quand ta lumière débusquera nos mauvais secrets.

Oui, il te serait facile de mettre fin à nos jours:
le temps d'un soupir et tout est fini !
Soixante-dix ans, c'est la durée de notre vie;
quatre-vingts, si notre santé est bonne.

Nous nous agitons à travers peine et misère:
c'est vite passé et nous disparaissons.

Qui peut soupçonner la force de ta présence ?
Plus on t'accueille, plus on la reconnaît !

Apprends-nous à vivre à fond chaque jour
et nous découvrirons la sagesse de ton amour.

Ô Père, jusqu'à quand nous faut-il t'attendre ?
Redonne encore de l'amour à tes enfants.
Dès le matin, rassasie-nous de ta tendresse
et nous crierons de joie toute la journée.

Transforme en consolations nos épreuves,
tous ces moments marqués par la souffrance.

Que ton action soit visible à tes enfants
et ta présence aux gens qui les suivent !

Que ta tendresse de Père nous enveloppe !
Donne de la consistance à notre vie,
oui, donne-lui de la consistance.

Il ne faut pas attendre d'être parfait pour commencer quelque chose de bien.

Abbé Pierre

de LUC 14, 25-33

De grandes foules faisaient route avec Jésus. Il se retourna, et leur dit :
Si quelqu'un vient à moi, et s'il ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, et ses sœurs, et même à sa propre vie, il ne peut être mon disciple. Et quiconque ne porte pas sa croix, et ne me suis pas, ne peut être mon disciple. Car, lequel de vous, s'il veut bâtir une tour, ne s'assied d'abord pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi la terminer, de peur qu'après avoir posé les fondements, il ne puisse l'achever, et que tous ceux qui le verront ne se mettent à le railler, en disant : Cet homme a commencé à bâtir, et il n'a pu achever ?
Ou quel roi, s'il va faire la guerre à un autre roi, ne s'assied d'abord pour examiner s'il peut, avec dix mille hommes, marcher à la rencontre de celui qui vient l'attaquer avec vingt mille ? S'il ne le peut, tandis que cet autre roi est encore loin, il lui envoie une ambassade pour demander la paix.
Ainsi donc, quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple.

Construire l'Église de demain

Mgr Oscar Romero

Il est bon parfois de prendre du recul et de regarder derrière soi.
Le Royaume n'est pas seulement au de-là de nos efforts,
Il est aussi au-delà de notre vue.
Durant notre vie, nous n'accomplissons qu'une petite partie
de cette entreprise magnifique qu'est le travail de Dieu.
Rien de ce que nous faisons n'est achevé, ce qui voudrait dire, en d'autres termes,
que le Royaume se trouve toujours au delà de nos possibilités.
Aucune déclaration ne dit tout ce qui peut être dit.
Aucune prière n'exprime complètement notre foi.
Aucune religion n'apporte la perfection.
Aucune visite pastorale n'apporte la plénitude.
Aucun programme n'accomplit la mission de l'Église.
Aucun ensemble de buts et d'objectifs ne peut être complet.
C'est ainsi que nous sommes.
Nous plantons des graines de semence qui un jour pousseront.
Nous les arrosons, sachant qu'elles portent en elles
la promesse du futur.
Nous posons des fondements sur lesquels d'autres construiront.
Nous fournissons le levain qui produira des effets
bien au-dessus de nos capacités.
Nous ne pouvons pas tout faire, et le comprendre
nous apporte un sentiment de libération.

Cela nous permet de faire
quelque chose,
et de la faire bien.
Ce n'est peut être pas fini,
mais c'est un début,
un pas de plus sur le chemin,
une opportunité
de laisser entrer la grâce
du Seigneur qui fera le reste.
Nous pouvons ne jamais
voir le résultat final,
mais c'est la différence entre le
maître artisan et l'ouvrier.
Nous sommes des ouvriers,
pas des maîtres artisans,
pas des ministres,
pas des messies.
Nous sommes
les prophètes du futur
et non de nous-mêmes.
Amen.

Dieu seul peut...auteur : Guy Gilbert

Dieu seul peut créer,
mais tu peux valoriser ce qu'il a créer,
Dieu seul peut donner la vie,
mais tu peux la transmettre et la respecter.
Dieu seul peut donner la santé,
mais tu peux orienter, guider, soigner.
Dieu seul peut donner la Foi,
mais tu peux donner ton témoignage.
Dieu seul peut infuser l'Espérance,
mais tu peux rendre la confiance à ton frère.
Dieu seul peut donner l'Amour,
mais toi tu peux apprendre à l'autre à aimer.
Dieu seul peut donner la joie,
mais tu peux sourire à tous.
Dieu seul peut donner la force,
mais toi tu peux soutenir un découragé.
Dieu seul est le chemin,
mais tu peux l'indiquer aux autres.
Dieu seul est la lumière,
mais tu peux la faire briller aux yeux des autres.
Dieu seul est la vie,
mais tu peux rendre aux autres le désir de vivre.
Dieu seul peut faire des miracles,
mais tu peux être celui qui apporte les cinq pains
et les deux poissons.
Dieu seul pourra faire ce qui paraît impossible,
mais tu pourras faire le possible.
Dieu seul se suffit à lui même
mais il a préféré compter sur toi!

"Vivre de telle façon,
qu'à ma seule façon de vivre, on pense
que c'est impossible que Dieu n'existe pas...
telle est ma devise"

PVA Statuts – Préambule

Les chemins offerts aux chrétiens pour vivre la foi de leur Baptême sont divers. Certains, sous l'impulsion de l'Esprit Saint, attirés par la personne de don Bosco, réalisent l'idéal de "travailler avec lui" en vivant au milieu du monde le charisme même de la Société de Saint François de Sales. Dès le début don Bosco pensa à organiser les collaborateurs de son œuvre : il invita des laïcs, hommes et femmes, et des membres du clergé diocésain, à "coopérer" à sa mission de salut des jeunes, surtout des jeunes pauvres et abandonnés. En 1876 il en définit clairement le projet de vie avec le "Règlement des Coopérateurs Salésiens" qu'il écrivit et fit ensuite approuver par l'Eglise.

Aujourd'hui les Salésiens Coopérateurs et les Salésiennes Coopératrices
sont répandus et œuvrent dans le monde entier.
Le texte actuel en décrit le projet de vie apostolique.
Il offre un authentique chemin de sanctification,
conforme aux exigences de l'Eglise et du monde d'aujourd'hui.
Les Salésiens Coopérateurs et les Salésiennes Coopératrices,
pour le réaliser, mettent leur confiance dans la fidélité de Dieu le Père, qui les a appelés.

LE COOPERATEUR DANS LE REGLEMENT ET DANS LA PENSEE DE DON BOSCO

(...)

P.Stella, en résumant le labeur des nombreux essais à travers lesquels Don Bosco parvint à définir, dans le Règlement de 1876, la figure du Coopérateur, dit qu'elle est une synthèse entre les anciens Tiers-Ordres, le "religieux dans le siècle" du Père Frassinetti, le bienfaiteur et le collaborateur dont Don Bosco avait expérimenté l'utilité et l'efficacité.

Pour parvenir à cette synthèse il passa à travers six projets "formellement distincts", à savoir:

- les "salésiens externes" des premières constitutions, c'est-à-dire des vrais religieux dans le siècle mais associés aux Salésiens internes;
- les collaborateurs des Salésiens "dans les choses à faire" qui collaborent pour la catéchèse et les autres activités éducatives et pastorales;
- ceux qui aident dans le monde l'oeuvre salésienne à travers la prière et les offrandes;
- des associés sous la dépendance des Evêques et des Curés pour des oeuvres en faveur de la jeunesse et la croissance de la foi; - des hommes liés pour lutter, spécialement à travers la presse, contre anticléricaux et protestants;
- une union pour promouvoir l'élévation morale et civile de la jeunesse.

Don Bosco qui avait une capacité particulière de lire les "signes des temps" pour y adapter son action, il fut aussi sensible à d'autres influences.

Quand il parlait, dans son Règlement, de la nécessaire union entre les gens de bien, qu'il avait cherché à réaliser à travers son "Association Salésienne", c'était aussi l'impression du Congrès de Venise qui eut lieu la même année dans laquelle Don Bosco a dû éliminer de ses constitutions ce qui faisait référence aux "salésiens externes". Ceci le faisait se rappeler de son projet de 1850, de la "pieuse union provisoire" des "catholiques laïques" qui aurait dû être "le commencement d'une grande union" dont les temps n'étant encore mûrs en avaient empêché le développement. Ce qu'il voulait faire pour ses Coopérateurs, il l'avait déjà décrit dans le Règlement des dévots de Marie Auxiliatrice en 1869, et il l'avait aussi trouvé dans le Règlement de l'Association de saint François de Sales pour la conservation de la foi publié à Gênes en 1865.

En examinant le Règlement nous y trouvons quelques passages saillants qui, ensemble, nous donnent la figure du Coopérateur.

Des hommes et des femmes appelés/ées à la sainteté

Les "Salésiens externes" dont les Coopérateurs sont les héritiers légitimes devaient, selon les Constitutions, laïcs ou prêtres qu'ils fussent, "acquérir la perfection", "avoir un genre de vie étroitement chrétien", exercer "toute œuvre de Charité spirituelle et corporelle envers les jeunes, spécialement les plus pauvres". Aussi les Coopérateurs ont comme "but fondamental" celui de "tendre à leur propre perfection, par un genre de vie qui se rapproche autant que possible de la vie de communauté", par des exercices de piété adaptés à des personnes qui s'inspirent de l'idéal des conseils évangéliques dans leur condition séculière et qui renouvellent l'idéal des Tiers-Ordres par l'exercice actif de la charité; tout cela selon un style particulier, le style salésien, parce que leur modèle est la vie salésienne et il veulent la réaliser dans leurs conditions.

Des personnes qui vivent dans le siècle.

Le terme "séculier" n'avait pas encore la signification spécifique de la théologie préconciliaire et conciliaire, mais les Coopérateurs, ainsi comme les collaborateurs qu'il eut dès 1841, "peuvent continuer à vivre dans le siècle, sans négliger leurs occupations ordinaires, au sein même de leur famille", comme "des bons catholiques qui vivent dans

le siècle" et qui suivent un idéal de perfection qu'on définirait aujourd'hui "séculier", même si, à la différence des membres des Instituts Séculiers et Religieux, ils ne font pas des vœux. Ils sont donc engagés sans être consacrés, et cela sur le double versant de la vie et de l'action, et cet engagement s'exprime à travers un diplôme, une inscription.

Une organisation solide.

Le Règlement rappelle que "de tout temps, on a jugé que l'union entre les gens de bien leur était nécessaire pour se soutenir mutuellement dans la pratique des bonnes œuvres, et se préserver du mal" et que, en temps dans lesquels les gens du monde se réunissent dans le mal, il faudra encore plus que les enfants de la lumière se réunissent également entre eux. Le Règlement offre les raisons et les moyens d'une union étroite: un seul Supérieur, un lien d'unité stable: la congrégation; une "association"; au début il y a l'esprit et la mission d'un engagement commun. Les deux piliers de l'organisation unitaire sont: le supérieur salésien et l'Evêque et le curé.

Liens particuliers avec la Congrégation salésienne

Ils ont avec la Congrégation presque la relation des Tiers-Ordres avec le premier ordre, ils trouvent dans la Congrégation "un lien d'unité stable et sûr", ils sont associés aux Salésiens et en reconnaissent le Supérieur.

Les Salésiens considéreront les Coopérateurs comme des frères, ils partageront avec eux le but, beaucoup de pratiques de piété, les biens spirituels exactement comme les "salésiens externes" des Constitutions originaires; l'âge de seize ans, elle-même, est celle des novices!

De tout cela dérive une fraternité particulière que Don Bosco exprime de la façon suivante: "Les membres de la Congrégation Salésienne considèrent tous les Coopérateurs comme des frères en Jésus-Christ et s'adressent à eux chaque fois que leur concours peut être utile à la plus grande gloire de Dieu et au bien des âmes. Les Coopérateurs, s'il en est besoin, recourront avec la même liberté aux membres de la Congrégation salésienne". Ils sont invités à "s'associer aux salésiens par des normes communes et stables".

En définitive, selon le Père Wirth, étant donné qu'ils ne peuvent pas s'appeler "confrères", les religieux de profession et les Coopérateurs au dehors des communautés, ils seront des frères les uns pour les autres.

Cette union pose les Coopérateurs à l'intérieur de la Famille Salésienne ainsi comme Don Bosco l'avait conçue, c'est-à-dire le lien n'était pas seulement très solide, mais aussi très vaste, en étendant l'union des gens de bien.

Invités à un apostolat direct de type salésien (la mission).

"Le but principal est l'exercice actif de la charité envers le prochain et plus spécialement envers la jeunesse exposée aux dangers du monde et de la corruption", comme l'avaient fait les premiers Coopérateurs en 1841. Cette pensée résulte évidente dans les paragraphes du Chapitre IV du Règlement de Don Bosco, "Moyen de Coopération", où, après avoir dit que les Coopérateurs sont appelés au même genre d'œuvres que la Congrégation Salésienne, on en cite quelques-unes qui demandent un engagement et une activité personnelle; la coopération par l'aumône est reléguée -avec la prière - à la dernière place, et on ne dit pas que les aides financières doivent être données aux Salésiens, mais à l'Eglise, à l'exemple des premiers chrétiens. On parle de façon très limitée de contributions économiques.

D'ailleurs l'insistance sur "l'union entre les gens de bien", par laquelle don Bosco justifie la fondation des Coopérateurs et l'invitation à aider les évêques et les curés, s'accorderait difficilement avec l'idée de la seule aide économique. Don Bosco lui-même eut l'opportunité de préciser sa pensée le 23 février 1882 à Toulon. Ici, en

parlant à un groupe de dames qui s'engageaient à aider la colonie agricole de Saint-Cyr en difficulté financière, il les remercia mais il ajouta:

"On doit bien entendre le but de la Pieuse Union; les Coopérateurs Salésiens ne doivent pas seulement recueillir les aumônes pour nos œuvres, mais ils doivent aussi s'engager avec tous les moyens possibles pour le salut de leurs frères, et spécialement de la jeunesse. Ils cherchent donc à envoyer les jeunes à la catéchèse, aident les curés à la faire, préparent les jeunes à la communion et se préoccupent qu'ils aient les vêtements adaptés; diffusent les bons livres et s'opposent énergiquement à la lecture de la presse irréligieuse et immorale".

Don Bosco place les Coopérateurs dans la mission et au service de l'Eglise pour "préparer de bons chrétiens à l'Eglise et des honnêtes citoyens à la société civile", mais dans cette mission ils choisissent "la même moisson de la Congrégation de saint François de Sales" dont "le but principal est de travailler pour le bien de la jeunesse" et "l'exercice actif de la charité envers le prochain et plus spécialement envers la jeunesse exposée aux dangers du monde et de la corruption", comme l'avaient fait ses premiers collaborateurs dès 1841. Les engagements - on les appellerait aujourd'hui "services de la mission"-, sont énumérés au chapitre IV du Règlement et ils sont similaires à ceux que les Constitutions indiquaient aux Salésiens.

Dans le troisième Chapitre Général Don Bosco dira: "Les Coopérateurs, s'ils connaissent bien leur but, non seulement ils nous aident, mais ils accomplissent largement les œuvres qui sont propres des Salésiens".

Au service de l'Eglise.

"L'Association se recommande humblement à la protection et à la bienveillance du Souverain Pontife, des Evêques, des Curés, desquels elle dépendra absolument en tout ce qui a rapport à la religion", écrivait Don Bosco, qui n'avait pas étudié l'ecclésiologie du Vatican II et de l'Eglise locale.

Il est à remarquer le fait de placer l'Association au service des Evêques et de Curés. Le meilleur commentaire à cette affirmation l'a fait Don Bosco lui-même en 1884: "Leur vrai but direct n'est pas celui d'aider les salésiens, mais d'apporter leur aide à l'Eglise, aux Evêques, aux Curés des paroisses, sous la haute direction des salésiens pour des œuvres bienfaisantes comme les catéchismes, l'éducation des enfants pauvres et choses semblables. Aider les Salésiens, c'est aider l'une seulement des œuvres si nombreuses qui se trouvent dans l'Eglise catholique. Il est vrai que nous ferons appel à eux pour nos besoins urgents, mais il sont (d'abord) des instruments dans les mains de l'Evêque".

Ces précisions étaient certainement fruit de l'esprit ecclésial de Don Bosco, mais elles répondaient aussi au besoin de résoudre dès début les possibilités de conflit entre les salésiens et les diocésains, entre la coopération salésienne et les organisations officielles de l'apostolat; en effet avait été commencé le mouvement qui portera à l'Action Catholique. Les rapports entre ces mouvements et les Coopérateurs ne seront pas toujours sereins et on n'acceptera pas toujours la coexistence avec eux; on dira quelquefois que les actuelles organisations laïques d'apostolat ne laissent pas de place aux Coopérateurs, ou bien qu'elles les rendent dépassés.

Dans la coopération salésienne il y a de la place aussi pour l'aide matériel.

Selon Don Bosco la coopération est surtout nécessaire là où "l'on manque le plus de secours moral et matériel"; au manque de moyens matériels on peut pourvoir par des aides économiques. On peut coopérer - il dit - par la prière et "fournissant au besoin de secours matériels" en vue de la solution des divers problèmes, en aidant ceux qui personnellement réalisent toutes les activités indiquées par Don Bosco en faveur du peuple et des jeunes pauvres, et qui ont besoin à ce but de secours matériels. Il s'agit donc de la possibilité d'une certaine division de tâches entre Salésiens et Coopérateurs: les premiers travaillent, les deuxièmes soutiennent économiquement, et cela répond aussi aux idées de Don Bosco sur la question sociale. Quand Don Bosco énumère ce que les Salésiens

font, dans leurs pays et dans les missions, et demande l'aide des Coopérateurs, il est difficile de penser qu'il demande l'aide personnelle; les Salésiens ne peuvent pas réaliser des œuvres et des activités sans des moyens adéquats. En effet Don Bosco dit dans son Règlement: «Les Coopérateurs n'ont aucune obligation pécuniaire fixe, mais il feront une fois par mois ou une fois par an, telle aumône que leur suggérera leur cœur charitable. Ces offrandes seront envoyées au Supérieur pour soutenir les œuvres dont s'occupe l'Association».

C'est une phrase qui sera répétée avec peu de variations dans toutes les rédactions successives du Règlement qui présente les activités des Salésiens comme des activités possibles grâce à l'aide des Coopérateurs.

Le schéma du Troisième Chapitre Général célébré en 1883 ne présentait pas un thème spécifique sur les Coopérateurs mais Don Bosco recommanda "que soient promues les deux conférences annuelles, dans lesquelles aura lieu une quête et sera envoyée l'aumône, et que soit expliqué clairement le but des Coopérateurs qui est celui d'aider la catéchèse, diffuser la bonne presse, envoyer les jeunes à des bons collèges.

A nous, il dit, n'importe pas de recevoir cent lires de plus ou de moins, mais de viser à la gloire de Dieu. C'est pourquoi si les gouvernements ne nous empêcheront pas, le Bulletin deviendra une puissance, non pas par soi-même, mais à cause des personnes qu'il réunira. Les Coopérateurs, s'ils connaissent bien leur but, non seulement ils nous aident, mais ils accomplissent largement les œuvres qui sont propres des Salésiens". Auparavant il avait dit que "le Bulletin est écrit pour nous et pour les Coopérateurs, qui veulent connaître parfaitement nos œuvres". Le texte est intéressant parce qu'on voit que Don Bosco ne pensait pas à un numéro restreint de Coopérateurs, qui s'identifieraient avec les lecteurs du Bulletin dont il veut qu'il y ait une diffusion très répandue. Il n'exclut pas l'aide matérielle des Coopérateurs, tout en insistant sur leur caractère apostolique.

Lecture du chapitre 1 des STATUTS

Que je risque ma vie à ta suite

Abbé Joly

Seigneur, toi qui est né au hasard
d'un voyage,
et qui meurs comme un malfaiteur,
après avoir couru, sans argent,
toutes les routes
- celles de l'exil, celles des pèlerinages
et des prédications itinérantes –
tire-moi hors de mon égoïsme
et de mon confort.
Que marqué par la Croix,
je n'aie plus peur de la vie rude.
Oui, Seigneur Jésus, rends-moi disponible
pour la belle aventure où tu m'appelles.

J'ai engagé ma vie, Jésus, à ta suite,
à la jouer sur ton amour.
Les autres peuvent bien être sages,
Tu me dis qu'il faut être fou.
D'autres croient à l'ordre,
et tu me dis de croire a l'Amour.
D'autres pensent qu'il faut conserver,
Tu me dis de donner.
D'autres s'installent, tu me dis de marcher
Et d'être prêt a la joie et à la souffrance,
aux échecs et aux réussites,
de ne pas mettre ma confiance en moi
mais en toi.
Tu me dis de jouer le jeu chrétien
sans me soucier des conséquences,
et, finalement, de risquer ma vie
en comptant sur ton amour.